

# POL. CANT

# INFO

DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



ÉCLAIRAGE

## Les accompagnements de transports

# L'occasion au juste prix!

**\*Bon de CHF 200.-  
cumulable sur nos  
actions en cours!**

\*Offre réservée aux lecteurs de PolCant info  
sur simple présentation de cette annonce.

**PIONNIER DE L'OCCASION  
DEPUIS 1989**

En face de Conforama • 1030 Bussigny • Téléphone 021 706 40 40



N° 82/ septembre 2011



Paraît 4 fois par an  
Tirage 4200 exemplaires  
Tirage contrôlé par la REMP  
(3153 exemplaires)

**Éditeur**

Police cantonale vaudoise  
Division presse et communication  
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

**Rédaction**

Jean-Christophe Sauterel, *rédacteur en chef*  
Olivia Cutruzzola, *responsable d'édition*  
Marlyse Biderbost, Bertrand Dubois,  
Pierre-Olivier Gaudard, Philippe Jatton,  
Olivier Rochat

**Photographies**

Bertrand Dubois, Nicolas Gruber,  
Philippe Jatton, Nicolas Spring, Jessica Trost,  
Friderici

**Mise en page**

Next communication SA

**Relecture**

Anne-Danièle Reuss

**Impression**

PCL Presses Centrales SA

**Abonnement**

Revue distribuée gratuitement à tous les  
membres de la Police cantonale, aux polices  
vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités  
civiles et judiciaires cantonales et fédérales,  
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

**Publicité**

Next communication SA - 021 654 05 70

**Contact**

presse.police@vd.ch - 021 644 81 90  
www.police.vd.ch

**Imprimé sur un papier**

100% recyclé labellisé  
*L'ange Bleu et Le Cygne Nordique*

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée  
avec l'accord de l'éditeur



## Sommaire

Point de vue 5

Eclairage  
Les accompagnements de transports 6



Partenaires  
La sécurité à bord des bateaux de la Compagnie Générale de Navigation 10

Présentation  
L'Unité mobile de soutien (UMS) 13

Portrait  
Détenez-vous un dessin de Didier Mouron ? 16

Prévention de la criminalité  
Pour que les fêtes soient belles, un seul portail ! 18

Actualité  
Les spécialistes de la communication du Ministère de l'intérieur  
tunisien en formation au sein de la Police cantonale vaudoise 21

Littérature  
Histoires presque vraies de la «Secrète» 22

Sur le vif  
320 policiers sportifs et au grand cœur... 24



Personnel  
Promotion à la Police cantonale vaudoise au 1<sup>er</sup> mai, juin et juillet 2011 26

La Police cantonale fête ses jubilaires 28

Académie  
Erratum: Cérémonie d'assermentation du 25.02.2011 30

Personnel  
Nouveaux collaborateurs et retraités 31

**PROMOTION:  
OUTBACK 2.0D AWD  
SWISS SPECIAL  
POUR FR. 42'650.-**



**Swiss Special**



**Équipement supplémentaire:**

- tapis de sol à l'avant et à l'arrière
- tapis de coffre
- logo Swiss Special des deux côtés
- 1 jeu de roues d'hiver (16 pouces alliage léger)



Valable jusqu'au  
31.12.2011

**Valeur ajoutée Fr. 2'700.-**

(Prix promotionnel + valeur ajoutée Swiss Special)

L'action est valable jusqu'au 31.12.2011 sur tous les véhicules neufs Subaru. Ex.: Subaru Outback 2.5i AWD Swiss Special, CHF 41'350.-, paiement exceptionnel 15%, mensualité de leasing CHF 500.95 : taux de leasing réel 5.01%, durée 48 mois, 10'000 km/an, caution 5% du montant financé (CHF 1000.- min.), assurance casco intégrale obligatoire, partenaire de leasing est la MultiLease SA. Le Leasing n'est pas accordé s'il signifie un endettement du consommateur.



Votre spécialiste  
depuis 1924.

**Emil Frey SA, Crissier**  
[www.emilfreycrissier.ch](http://www.emilfreycrissier.ch)



Service des ventes  
tel: +41 21 318 77 28  
courtage.la@naef.ch  
www.naef.ch

**naef**  
la tradition immobilière



**ACLENS**

**PPE «Les Moilles»**

**Reste 3 appartements de 4.5 pièces  
en duplex avec balcon**

Dès 124 m<sup>2</sup> habitables

**Prix de vente: dès Fr. 744'000.-**

Places de parc en sus

Réf. 10487



**BETTENS**

**PPE «Les Sauges»**

**6 appartements de 3.5 et 4.5 pièces  
Jardin ou balcon**

Dès 87 m<sup>2</sup> habitables

**Prix de vente: dès Fr. 519'090.-**

Places de parc en sus

Réf. 12911

**COURTIERS  
PARTENAIRES**

**uspi** geneve  
vaud  
neuchâtel

Naef Immobilier Lausanne SA  
Place Chauderon 16  
1002 Lausanne



**Les récentes émeutes survenues dans la banlieue londonienne de Tottenham ont suscité incompréhension et inquiétude dans le monde entier. Logiquement, les policiers et les citoyens de notre canton se demandent si une telle situation est transposable en territoire vaudois.**

Le propos du policier que je suis n'est *a priori* pas de se livrer à des considérations d'ordre politique ou sociologique pour déterminer les causes de ces événements, dont la police n'a pas la responsabilité (ou du moins la responsabilité fondamentale comme on le verra par la suite). On ne s'empêchera pas néanmoins de penser, pour ne plus y revenir, que le sous-emploi des jeunes, la fracture sociale et la perte de valeurs et de références doivent être pris en compte dans la réflexion. Tottenham étant, du moins jusqu'à cet été, plus connu pour son équipe de football que pour sa guérilla urbaine, je me permettrai une incursion dans le milieu du sport en question, dont les dérives, particulièrement en Angleterre, mettent en évidence des différences de salaire à l'intérieur d'une même communauté qui ne contribuent en tout cas pas à un apaisement social. Comment certains gamins, sortis des rues anglaises, peuvent-ils passer à moins de 20 ans, grâce à un don ou à un talent parfois supposé, du statut de «no future» à celui d'une vedette gagnant plus de 100'000 £ par semaine sans susciter la jalousie et la révolte de ceux qui n'ont pas eu leur chance? A ces égards, la situation de la Suisse et de ce canton (toute comparaison avec les salaires des footballeurs pratiqués ici étant évidemment proscrite!) semble, de manière rassurante, être plus favorable notamment sous l'angle des perspectives offertes aux jeunes, au jour d'au-

# Point de vue

**Tottenham 2011:  
quels enseignements pour les autorités vaudoises ?**

aujourd'hui en tout cas, ce qui ne veut pas dire que nous sommes pour toujours à l'abri de manifestations du même type.

Je crois en revanche qu'il est indispensable que les autorités policières se demandent ce qu'elles peuvent faire pour limiter les conséquences de tels débordements. Les autorités judiciaires, la chaîne pénale dont fait partie la police, doivent aussi être intégrées dans la réflexion. On peut utilement dégager un certain nombre d'enseignements du traitement que les autorités anglaises ont réservé à ces affaires et à leurs auteurs.

Point commun des émeutes de ce type, il y a un élément déclenchant qui est souvent un comportement policier malheureux, maladroit ou mal compris, comme cela s'est vérifié en Angleterre ou dans les banlieues françaises dans un passé un peu plus éloigné. Il est certaines circonstances dans lesquelles ce comportement est inévitable et où la malchance a sa part mais chacun d'entre nous doit s'interroger en permanence sur les répercussions que peut avoir telle ou telle prise de décision en termes d'ordre public.

Le timing de ces événements interpelle également. Coïncidence ou non, les émeutes ont été précédées de peu par des révélations sur la connivence de policiers et de journalistes dans l'exploitation d'informations obtenues frauduleusement, jetant le discrédit sur la vénérable institution de Scotland Yard. Ces comportements criminels, guidés par l'appât du gain, ne contribuent évidemment pas à renforcer l'image d'une police se voulant intègre et exemplaire, censée montrer l'exemple.

Les événements ont également remis sur la table la question de la vidéo surveillance en temps que moyen de prévention de la criminalité, considérée probablement un peu rapidement par certains comme ayant définitivement fait la preuve de son inutilité et de son inefficacité. Je ne partage pas ces avis. Pour ma part, je demande à voir les résultats de l'utilisation de ces moyens

dans les stades de football, dans les trains, à Yverdon ou à Lutry, avant de les condamner de manière péremptoire et définitive.

Surtout, je souhaiterais que l'on sorte du strict terrain de la prévention et que l'on analyse cette problématique aussi à la lumière des possibilités accrues voire exclusives d'identification qu'elle permet, et a notamment permises à Londres, après la commission des infractions. Soyons très clairs: sans vidéo, il n'y aurait jamais eu un taux d'identification des auteurs aussi élevé que celui qui est intervenu à Tottenham. Le recours à ce moyen de preuve souvent irrefutable a permis deux choses, que les opposants ou sceptiques devraient méditer:

- le balayage du sentiment d'impunité dont les casseurs et pilleurs ont cru pouvoir bénéficier en étant noyés dans la masse. L'image a permis d'identifier les auteurs et d'individualiser les comportements et c'est là un grand succès des autorités policières et judiciaires britanniques;
- la possibilité de déférer extrêmement rapidement les auteurs devant les tribunaux, là ou, sans images, il aurait fallu des semaines voire des mois pour pouvoir le faire.

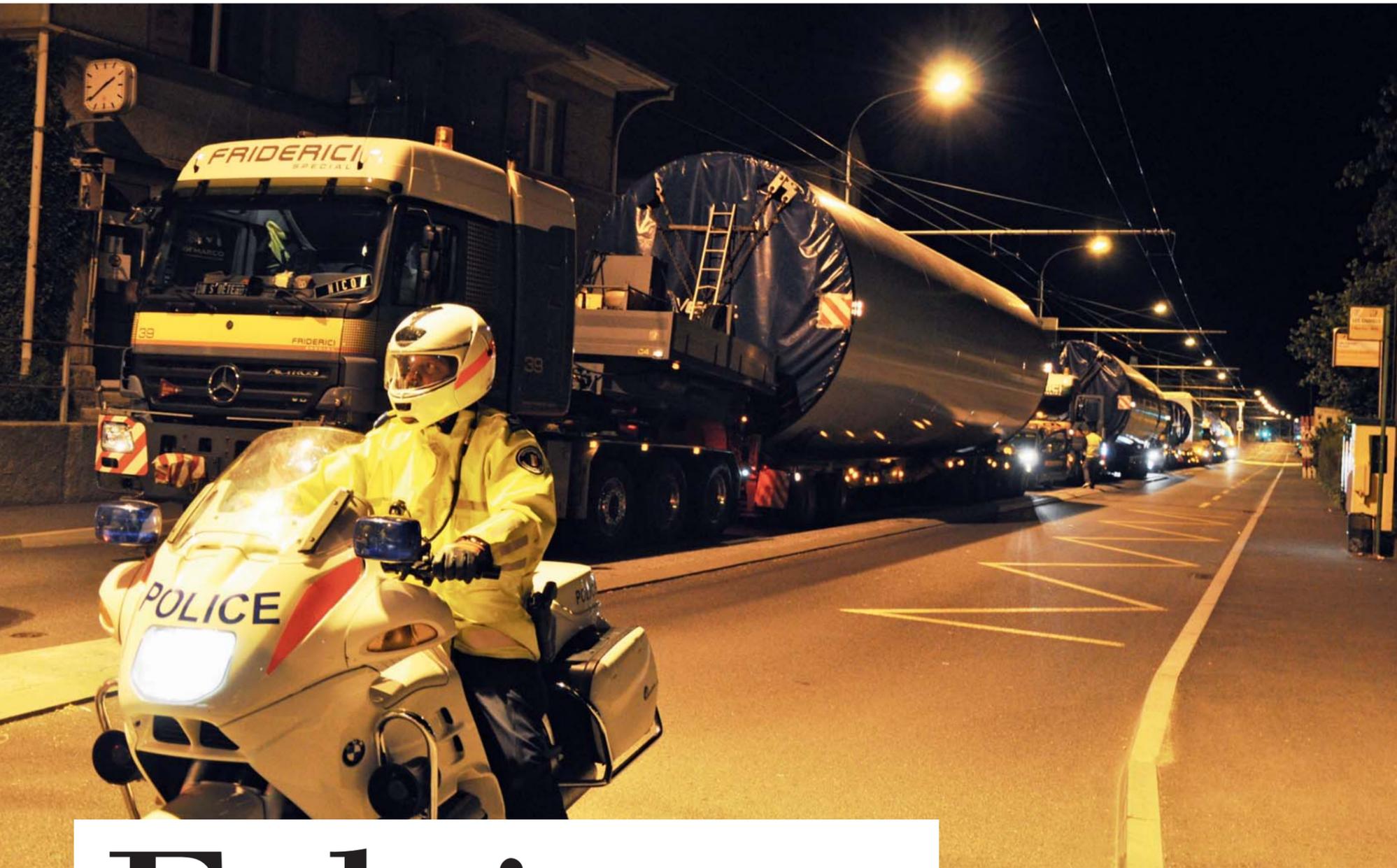
**Deux constats encore pour terminer**

On ne peut qu'être impressionné par la détermination et la rapidité avec laquelle ces événements ont été traités par les autorités anglaises qui ont pu compter sur un droit pénal matériel et formel (le fond et la procédure), sans parler de possibilités d'hébergement des détenus, dont la Suisse ne dispose pas aujourd'hui.

Enfin on aura lu que la police londonienne avait été capable de mobiliser 16'000 hommes en période de vacances...

Bonne rentrée à tous!

**Jacques Antenen**  
Commandant de la Police cantonale



# Eclairage

## Les accompagnements de transports

Effectués de manière quasi quotidienne, les accompagnements de transports mobilisent d'importantes ressources policières. En moyenne annuelle, de 2007 à 2010, les gendarmes vaudois ont escorté 324 convois, ce qui représente 638 collaborateurs engagés et 851 heures de travail.

### Qu'entend-t-on par transport spécial ?

• Un convoi routier dont les dimensions (hauteur, largeur, longueur et poids) dépassent une limite fixée par la loi, soit:

- Hauteur maximale, chargement compris: **4 m**
- Largeur maximale, chargement compris: **2,55 m**
- Longueurs maximales:



12 m



16,5 m



18,75 m

- Poids maximal: **40 tonnes**

Il faut également que le matériau transporté soit indivisible.

Dès que la norme légale est dépassée pour un seul de ces critères, une autorisation permettant de déroger aux règles de transport est nécessaire. Se basant sur la demande du transporteur, qui fournit une description détaillée de son convoi et de l'itinéraire qu'il entend suivre, le Service des automobiles (SAN) délivre cette autorisation. En fonction des dimensions, il imposera un parcours, en collaboration avec le Service des routes et / ou l'OFROU si l'autoroute est empruntée.

En règle générale, les parcours proposés par les transporteurs locaux sont validés. Certains convois obtiennent même des autorisations à l'année. Si nécessaire, le Service des automobiles impose le recours à une escorte privée ou

à une escorte de police. C'est là que la Police cantonale entre en scène. Son rôle est d'assurer la sécurité du convoi, tout comme celle des autres usagers.

Le transporteur prend contact avec le Centre Opérations et Planification (COP), qui demande à être avisé 24 à 48 heures à l'avance. Son rôle consiste notamment à trouver la patrouille pour l'escorte.

### Quels sont les critères pour le choix de l'itinéraire et de l'horaire ?

• Certains tronçons d'autoroute ne peuvent pas être empruntés au moment du déplacement des pendulaires.

• La circulation en bidirectionnel, sur autoroute, durant les travaux effectués en été notamment, empêche l'utilisation de cette voie rapide.

• Un convoi volumineux est acheminé de nuit, entre 2200 et 0500.

• Les changements d'itinéraires, à la dernière minute, en raison de travaux non annoncés, ajoutent une difficulté supplémentaire. Le COP est renseigné pendant les heures de bureau. Il assure l'interface entre le transporteur et le SAN qui indiquera un itinéraire de délestage.

• Franchir une ligne CFF ou des TL nécessite une coupure de ligne. Les CFF imposent l'horaire, sans qu'il soit possible d'y déroger. Ils ont leurs propres normes et demandent à être avisés au moins 10 jours avant le passage du convoi. Pour les TL, le franchissement des lignes se fait entre 0100 et 0500, pendant que les bus ne circulent pas.

Les transporteurs sont également tributaires des délais de livraison imposés par leurs commanditaires. Une pièce qui n'arrive pas peut paralyser tout un chantier. Le responsable, Patrice Oulevay, relève que le COP essaie toujours de faire coïncider les intérêts des transporteurs avec les exigences de la police. Dans le canton de Vaud, Sotrag et Friderici se partagent la plus grande part du marché.

### Quid de la prise en charge et de l'escorte ?

La patrouille de police vérifie les permis et autorisations, contrôle que les numéros de plaques correspondent bien au(x) véhicule(s) utilisé(s) et teste les panneaux de gabarit et les feux de contrôle. Si le convoi n'est pas conforme aux autorisations, les collègues avisent le COP et bloquent le convoi le temps que le transporteur se mette en règle. De nuit, le convoi est stoppé et il faut attendre de pouvoir faire le nécessaire auprès des instances

### Exemples de transports véritablement très spéciaux et conséquences:

- Un module de la fusée Ariane, transporté uniquement de nuit, sur autoroute, car le convoi était trop large pour pouvoir être dépassé.
- A l'époque des Ateliers mécaniques de Vevey, la police devait interdire le parcage dans certains secteurs. Une seule voiture aurait bloqué le convoi.
- Il faut déboulonner les îlots ou bornes centrales avant le passage et les remettre en place après.
- Le plus gros transport enregistré: 508 tonnes, assuré par l'Entreprise Friderici. Il s'agissait d'un transformateur à acheminer de Genève à Bâle. La traversée du canton de Vaud a pris 3 jours et la planification de l'itinéraire a été un véritable casse-tête pour le transporteur.



concernées. Le transporteur qui ne respecte pas les critères fixés par les autorisations sera dénoncé.

Patrice Oulevay recommande vivement de mesurer le convoi en cas de doute sur ses dimensions. Un dépassement de hauteur, par exemple, en regard de l'autorisation, aurait probablement des conséquences sur l'itinéraire: certains ponts seraient simplement

infranchissables, et ce pour quelques centimètres seulement! Il est donc primordial que le transporteur respecte les normes.

Prendre quelques minutes avant l'escorte pour identifier le parcours, c'est l'un des conseils que Patrice Oulevay ne manque pas de prodiguer aux jeunes collaborateurs lors de la formation qu'il leur dispense. Le transporteur, quant à lui, est responsable du parcours et doit, dans la

mesure du possible, faire une reconnaissance avant (valable pour les régionaux).

L'horaire prévu est parfois bousculé en raison des attentes à la douane, où ces convois peuvent être bloqués car tous les papiers ne sont pas en règle ou en l'absence de certaines autorisations.

Le canton de Vaud est un territoire de transit. Le canton de départ va délivrer une autorisa-



tion, d'entente avec l'OFROU, valable pour l'ensemble du trajet. Si le convoi doit quitter l'autoroute, une autorisation du canton concerné est nécessaire. Les polices cantonales se relaient au fur et à mesure du passage du convoi sur leur territoire. A chaque changement de canton, la patrouille procède aux mêmes vérifications avec une exception toutefois pour les relais volants. Ces derniers nécessitent une bonne coordination entre les services engagés, via leur centrale respective.

Dans certains cantons, d'autres services sont également appelés à statuer. C'est le cas du Valais, en raison de sa topographie particulière.

La patrouille ne modifie pas un itinéraire avant d'avoir le feu vert du SAN et/ou de l'OFROU. En journée, elle s'en réfère toujours au COP. De nuit, elle peut aller voir avec le chauffeur et déterminer si le convoi pourra passer ou, si les policiers ne connaissent pas bien la région, ils peuvent demander des informations au Centre d'intervention régional concerné. En cas de modification de l'itinéraire sans autorisation, le canton endosse la responsabilité de tout incident ou problème. Patrice Oulevay relève cependant que, dans la majorité des cas, tout se passe sans difficulté.

L'ensemble de ces prestations sont facturées aux entreprises, sur la base du rapport d'escorte établi par la patrouille de police.

### Anecdote avec Patrice Oulevay, Chef du COP

«Alors que j'étais tout nouveau collaborateur, j'ai dû organiser les accompagnements de transports pour les éléments qui constituent le Viaduc des Vaux, sur l'A1. En fonction de la pièce, nous avons deux itinéraires possibles, soit:

#### Itinéraire a:

déterminé par la largeur de l'objet / Sortie à Yverdon-les-Bains puis direction Yvonand.

#### Itinéraire b:

déterminé par la longueur / Sortie à Vennes, puis Chalet-à-Gobet et arrivée par Chavannes-le-Chêne.

Avec le transporteur, je demandais «largeur» ou «longueur» et donnais l'itinéraire a ou b à la patrouille. Je me souviens d'une fois, où il s'agissait de l'itinéraire a, mais la patrouille a emprunté l'itinéraire b. Résultat: pour quelques centimètres, impossible de traverser le village de Chavannes-le-Chêne. Le chauffeur, alors que le chantier qui attendait la pièce était tout proche, a dû rebrousser chemin et effectuer une marche arrière sur environ un km avant de pouvoir tourner. M. Friderici, avisé, et à qui j'ai présenté nos excuses, a eu ces mots merveilleux: «*Mais M. Oulevay, ce n'est pas grave! Cela fera un bon exercice pour mon chauffeur!*» Ceci témoigne des excellentes relations que nous entretenons avec les transporteurs. ■

Marlyse Biderbost



# Partenaires

## La sécurité à bord des bateaux de la Compagnie Générale de Navigation



Premier capitaine de la compagnie, Olivier Chenaux à la barre de La Suisse.

Avec ses bateaux à vapeur, La Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN) contribue à la conservation d'un patrimoine unique en Suisse. Par ailleurs les touristes, tout comme les travailleurs frontaliers, qui embarquent chaque jour doivent bénéficier d'une sécurité optimale. Pour l'assurer, souvent en collaboration avec la Police cantonale et sa brigade du lac, la CGN est équipée et s'exerce régulièrement.

Qui se pose la question de la sécurité lorsqu'il franchit la passerelle d'accès à l'un ou l'autre des 16 bateaux de la CGN? Pas grand monde. La confiance règne. C'est qu'ils sont rares, les naufrages de ces unités. Il faut remonter au 10 juin 1862, à midi, pour se souvenir de la perte d'un vapeur sur le Léman. C'était avant même que naisse la CGN, en 1873. *L'Hirondelle* s'échouait sur les rochers de La Tour-de-Peilz. Un mois plus tard une tempête nocturne emportait l'épave par le fond. Elle fait aujourd'hui encore le bonheur des plongeurs. Il y eut aussi, le 23 novembre 1883, le naufrage du *Rhône*, éperonné par le *Cygne* au large de Saint-Sulpice. Mais depuis, seuls des incidents, abordages intempestifs ou avaries de chaudière, de moteur ou de timonerie figurent au chapitre «accidents» de la compagnie. Pourtant «Si vis pacem para bellum» (Si tu veux la paix, prépare la guerre). A la CGN le proverbe se traduit par: qui veut éviter le pire s'y prépare. Cela suppose d'assurer une maintenance rigoureuse pour ses bateaux, en optant pour les technologies de sécurité les plus fiables et les plus modernes en matière de navigation. Ceci sur des embarcations vieilles d'un siècle pour certaines, tel le vapeur *La Suisse*. Les moyens et les méthodes de sauvetage ont bien évidemment aussi pro-

### Maintenance rigoureuse

Au chantier naval de la CGN à Ouchy, le capitaine Michel Bonzon est responsable de l'atelier des plateformes de sauvetage *Zodiac*. Sept personnes y travaillent. Chaque année les 150 radeaux et leurs conteneurs, propriétés de la compagnie, sont examinés. S'y ajoutent ceux d'autres embarcations lémaniques telles que les antiques *Vaudoise* et *Neptune*. Ce suivi rigoureux fait de l'atelier vaudois un modèle du genre à l'échelon de la planète, selon le constructeur français de ces pneumatiques autogonflables. La CGN est la seule compagnie en Suisse à s'être équipée de ce matériel aujourd'hui homologué par l'Office fédéral des transports. Selon toute vraisemblance les compagnies des autres lacs helvétiques devront bientôt se doter de radeaux de sauvetage similaires.

B.Ds

gressé. Ainsi, bien qu'il reste – arrimés aux flancs de quelques-uns de ses vapeurs – plusieurs canots de sauvetage, ceux-ci n'ont plus guère qu'une fonction d'apparat.

### Radeaux autogonflants

En cas de naufrage, les premiers secours sortiront tout droit des conteneurs cylindriques accrochés aux flancs de chacune des unités de la Cie (photos). Equipés de détecteurs sophistiqués ceux-ci, une fois légèrement immergés, s'ouvrent même sans l'intervention de l'équipage. En sort une plateforme pneumatique de sauvetage. Selon le modèle, 37 ou 65 personnes équipées de gilets de sauvetage prendront place après que l'engin se soit gonflé automatiquement en quelques dizaines de secondes. Seul petit inconvénient de ce radeau, les touristes femmes portant des talons aiguilles devront se déchausser avant d'y prendre place. Sinon leurs escarpins perceraient la plateforme. Mais pour le reste, abstraction faite du stress inhérent à un sauvetage, les naufragés trouveront sur chacune de ces embarcations de fortune de quoi se rassurer avec du matériel de premier secours, des lampes de poche, des tubes fluorescents et des sifflets. Ils se signaleront ainsi aux autres unités de la CGN, aux bateaux des sociétés de sauvetage du Léman ou encore aux unités de la brigade

du lac de la Police cantonale qui ne manqueront pas de leur porter secours.

Comme le relève le premier capitaine de la CGN, Olivier Chenaux, le feu à bord reste le danger le plus redouté. Pour le combattre, les unités sont équipées de détecteurs incendie, mais aussi de pompes-hydrantes et d'extincteurs. Les tempêtes et une météo déchaînée font également courir quelques risques aux navires. Pour s'en prémunir chacun est désormais doté des outils les plus performants. Ainsi depuis belle lurette dans la timonerie la seule boussole est accompagnée du radar, du gps, voire d'un échosondeur. Quant à la barre des bateaux à vapeur tels que *La Suisse*, il ne reste de leur ancienne configuration, plus guère que la roue en bois du timon et, à l'autre extrémité, le safran. Entre ces deux, les chaînes et autres axes de transmission ont été remplacés par un sys-

### Ci-dessous, de gauche à droite:

Le caisson est jeté à la baïlle.

Au contact de l'eau il s'ouvre et délivre son contenu.

Il est rendu opérationnel en quelques dizaines de secondes.

Rendu navigable, le radeau reçoit un premier «naufragé».



### La sécurité avec les autres usagers du lac

La cohabitation des navires de la CGN avec les autres usagers du Léman est en général bonne. Il n'est pas rare que la compagnie joue les bons Samaritains en recueillant à bord de l'un ou l'autre de ses navires des véliplanchistes, ou d'autres navigateurs en détresse. Mais les plaisanciers amateurs ou les utilisateurs de pédalos doivent savoir que les centaines de tonnes d'un vapeur ou d'un autre bateau de la CGN ne changent de trajectoire que très lentement. Equipés en toiture d'un ballon vert, tous les bateaux de la CGN sont prioritaires.

Enfin, il y a toujours des nageurs téméraires qui, aux débarcadères, nagent à la rencontre des bateaux encore en mouvement pour s'accrocher au gouvernail puis se faire tracter: «Cela relève de l'inconscience suicidaire», martèlent le directeur général Luc-Antoine Baehni et le capitaine Olivier Chenaux. Ce dernier met aussi en garde à propos d'une pratique apparue plus récemment. Il veut parler des nageurs solitaires parcourant de longues distances. «Souvent vêtus de combinaisons foncées, on ne les voit qu'au dernier moment; il faut qu'ils s'équipent, au minimum, d'un bonnet de couleur vive ou fluo», demande-t-il.

B.Ds

tème moderne de vérins hydrauliques. «Une direction assistée», résume le capitaine.

A intervalles réguliers le personnel de la CGN met sur pied et participe à des exercices de sauvetage. En 2006 avec la brigade du lac, LEMANO06 a été très probant. Les plateformes de sauvetage Zodiac y ont été testées (photos).

### Situations plus délicates

«Avec la Police cantonale, la CGN exerce d'autres situations, parfois plus délicates», relève le directeur général, Luc-Antoine Baehni. Les scénarios vont du colis suspect à bord à la prise d'otages ou à une opération de commando terroriste cherchant à occuper une unité de la compagnie. De tels engagements sont exercés



Michel Bonzon, capitaine, et Luc-Antoine Baehni, directeur général de la CGN, jugent bonne la collaboration avec la Police cantonale.

### La CGN en chiffres

Avec le fort développement industriel et tertiaire de l'arc lémanique romand, la CGN est plus que jamais une entreprise de transport public. Les travailleurs frontaliers se pressent matin et soir durant toute l'année dans les Navibus qui relient Lausanne ou Nyon à Evian, Thonon et Chens. Cela s'est traduit pendant ce dernier lustre par une augmentation annuelle de 100'000 passagers. Une progression qui s'est stabilisée l'an dernier à 1,86 million de passagers transportés.

Mais la CGN c'est aussi:

- 200 employés.
- 16 bateaux en service, dont 5 vapeurs.
- 516'837 km parcourus en 2010.
- Fr. 33'610'000.- de charges d'exploitation en 2010.
- Fr. 25'025'000.- de produits en 2010.
- Fr. 7'015'000.- de déficit 2010, couvert – par le biais de contrats de prestations – par les cantons de Vaud, Genève et du Valais, à raison, respectivement de 68,8%, 27,7% et 3,5%.

B.Ds

avec la brigade du lac, escortée d'unités spéciales de la Police cantonale tel que son détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD). De manière générale la direction de la CGN est satisfaite de son partenariat avec la Police vaudoise. Mais au vu de la forte augmentation du nombre de voyageurs transportés, son directeur est inquiet face à la réduction du personnel policier. «Cette sous-dotation pourrait être problématique en cas d'accidents simultanés sur le lac», précise Luc-Antoine Baehni. ■

B.Ds



# Présentation

## L'Unité mobile de soutien (UMS) Oui, un policier a des émotions!

Usage de l'arme, levées de corps, personnes mutilées dans des accidents de la route ou du travail. Tous les policiers, gendarmes ou inspecteurs, sont confrontés à plusieurs reprises dans leur carrière à de telles situations. Certains trouvent en eux et auprès de leurs proches, les ressources pour faire face à ces traumatismes émotionnels. Mais ils sont toujours plus nombreux à recourir à leurs collègues policiers débriefeurs et aux psychologues de l'Unité mobile de soutien (UMS).

Il reste quelques irréductibles partisans du déni. En caricaturant un peu, pour ceux-ci la psychologie revient à «fabriquer des mauviettes». Mais depuis 2004, année qui vit se mettre en place l'UMS – sous la conduite de Nathalie Sanchez, la première psychologue engagée à la Police cantonale – les choses ont bien changé. «Sans faire le forcing, nous pensions que le temps jouerait en notre faveur, aujourd'hui nous avons gagné nos galons. En témoignent les nombreux messages de remerciements reçus des collègues qui ont eu recours à nos services», souligne Jean-Marc Blaser, policier débriefeur et inspecteur à la Police de sûreté.

En 2004 l'Etat-Major de la Police cantonale prend conscience de l'importance que peuvent avoir sur les policiers les traumatismes émotionnels. Certes les policiers sont préparés et s'attendent à vivre des situations extrêmes. Ils sont donc moins nombreux que dans le reste de la population à risquer un stress post-traumatique. Néanmoins, environ 3% d'entre eux sont susceptibles d'en passer par là.

Le concept mis en place repose sur le modèle de la prise en charge par les pairs. Ainsi les policiers qui rejoignent l'UMS sont formés aux méthodes de «défusing» et de «débriefing». Ils acquièrent ces compétences grâce à un enseignement spécifique de base et continu, dispensé par des psychologues. Cette spécialisation acquise, chacune et chacun assumera, en plus de son engagement habituel, un tournus de permanences en tant que débriefeur.

Aujourd'hui ils sont douze femmes et hommes, dont deux psychologues, à fonctionner au profit de la cellule. La psychologue Valérie Skrivan est responsable de l'unité depuis le début de cette année. A chacun d'eux, lorsqu'ils sont de «perm» en tant que débriefeurs, de garder un œil sur le JEP (Journal des événements de la police) pour y déceler les situations particulières pouvant nécessiter une éventuelle intervention. Dans les trois situations de service les plus graves, soit l'usage de l'arme, les agressions et blessures à l'encontre d'un collègue et le décès d'un enfant, le

### Qu'entend-t-on par défusing («désamorçage»)?

Il a pour objectif d'offrir une aide immédiate suite à une intervention particulièrement difficile sur le plan émotionnel. Il consiste à faciliter l'expression des premières impressions, à informer, à veiller aux besoins de chaque collaborateur et à planifier, le cas échéant, le soutien ultérieur (débriefing). Cette première intervention apporte un soin psychique d'urgence face aux blessures de ce type. Ce soin doit être réalisé par des professionnels formés à ce genre de situation. Il ne s'agit pas de demander à la personne de «raconter» l'événement qu'elle vient de vivre, mais de lui permettre d'ordonner sa parole et sa pensée, et de se sentir à nouveau appartenir à la communauté humaine, au sortir de l'enfer qu'elle vient de traverser.

### Qu'entend-t-on par débriefing émotionnel?

Il s'agit d'une technique préventive qui vise à atténuer les répercussions psychiques liées à un choc émotionnel et à favoriser le processus naturel de récupération. Il consiste, notamment, à effectuer un récit détaillé des faits pour tenter de remettre de l'ordre dans une séquence d'événements chaotiques, pour ensuite passer en revue les pensées et émotions vécues durant et après l'événement. Il est organisé, idéalement, dans la semaine qui suit l'événement mais il peut aussi l'être ultérieurement. Il est important de signaler que le débriefing est une technique qui facilite la digestion psychique du trauma. Elle n'est pas la «solution miracle» qui fait oublier l'événement traumatique. Elle facilite la cicatrisation de la blessure psychique sans occulter la réalité du choc.

UMS

Centre d'engagement et de transmission (CET) doit alarmer le débriefeur de service. Celui-ci va proposer son aide au collègue confronté à l'une de ces circonstances. Mais encore, chaque collaborateur (ou équipe) peut en tout temps faire appel spontanément à la cellule après un événement vécu difficilement.

### Une aide en deux phases

Le premier soutien consiste en un «défusing» au retour d'intervention, c'est-à-dire dans les heures qui suivent l'événement. Le débriefeur sera à l'écoute des premières impressions et du ressenti de son ou ses collègues. Il s'agira alors de reparler de ce qui a été vécu péniblement, sans jugement, et d'accueillir les émotions



associées à l'intervention difficile voire potentiellement traumatisante. Les réactions observées peuvent aller, notamment, de l'absence de sentiments jusqu'aux pleurs. L'objectif du défusing est de faire diminuer le stress et de permettre une meilleure récupération mentale et physique. Le débriefeur et le policier évalueront aussi s'il est nécessaire de passer à une seconde étape: le débriefing émotionnel. Celui-ci intervient dans les jours qui suivent l'événement choquant et consiste en un entretien, mené par le débriefeur et la psychologue, qui amènera le ou les participants à évoquer plus en détail le déroulement des faits et les émotions suscitées. Ces entretiens peuvent avoir lieu individuellement ou en groupe.

Si des symptômes subsistent encore après cela (images et rêves récurrents, insomnies, stratégie d'évitement, etc.) le policier se verra soit proposer un soutien assuré par les psychologues de l'UMS, soit orienter, selon son désir, auprès d'un spécialiste externe.

Chacune de ces étapes suppose un engagement volontaire. Il n'y a aucune obligation de s'y soumettre et de participer.

### Confidentialité

La confidentialité est fondamentale et essentielle pour les collaborateurs de l'Unité. Celui, celle, qui recourt à leurs services a-t-il des raisons de craindre que des informations sur le contenu d'un entretien ne soit reporté à son supérieur hiérarchique ou à des tiers? «Aucune information ne sera transmise à l'extérieur de la cellule», répondent les pairs de l'UMS. C'est aussi par souci de confidentialité que l'UMS

propose à celles et ceux qu'elle reçoit, de les rencontrer dans des locaux situés à l'extérieur des bâtiments de la police.

Psychologues et policiers débriefeurs rappellent qu'ils sont à disposition de tout le personnel de la Police cantonale. Qu'il soit civil, gendarme ou membre de la Police de sûreté, chacun peut faire appel à eux. Et ceci pas seulement suite à une intervention particulièrement éprouvante sur le plan émotionnel. Des difficultés personnelles, du surmenage peuvent aussi faire l'objet d'entretiens qui seront alors menés par les psychologues.

### Pourquoi le font-ils?

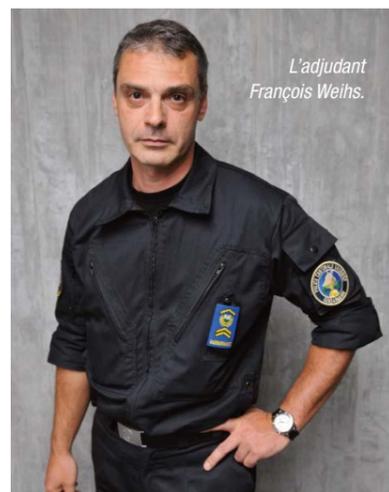
Pour les débriefeurs, cette activité menée parallèlement à leur métier de policier contribue à l'enrichissement de leur savoir-être et de leurs compétences. «C'est vraiment un plus en matière de développement personnel, de conduite d'entretiens, de gestion de la relation», relèvent Jean-Marc Blaser et Fabienne Nicolet.

### A qui ça profite?

C'est d'abord à la personne prise en charge que doivent profiter les interventions des membres de l'UMS. «Il est certain, que les collaborateurs sont toujours plus nombreux à recourir à nos services. Il faut aussi savoir que l'employeur est également gagnant», note Valérie Skrivan. Celui, ou celle, qui se sera déchargé de ses émotions et de ses difficultés pourra, en effet, plus rapidement et dans de meilleures conditions, poursuivre son activité professionnelle. ■

B.Ds

Les psychologues Valérie Skrivan et Noelia Aradas (au centre), précieux soutien pour toute l'équipe de l'UMS lors des interventions mensuelles.



L'adjutant François Weihs.



Billy Warpelin

## Trois questions à...

### Adj François Weihs, responsable pédagogique de l'Académie de Police de Savatan.

Quels étaient vos sentiments lorsque l'Unité mobile de soins (UMS) a vu le jour?

Dubitatif, car dans notre métier, nous apprenons à garder en nous nos ressentis et nos sentiments. Les exprimer et les montrer est souvent perçu comme un signe de faiblesse. De plus, il y avait alors une certaine méfiance. Nous ne savions pas quelle part des informations fournies à l'UMS lors d'un entretien pouvaient être transmises à l'Etat-major.

Qu'est-ce qui vous a conduit à revoir votre opinion initiale?

Après une expérience catastrophique avec l'UMS, il y a quelques années, consécutive à un accident mortel, j'ai refait appel à cette unité à deux reprises, pour deux cas totalement différents. La gestion de ces deux affaires, dont l'une a été traitée par une psychologue et l'autre par un collègue débriefeur, m'a conduit à revoir mon opinion. Dans les deux cas la prise en charge par l'UMS des deux collègues concernés a été excellente.

Dans quelles situations de service conseillerez-vous à des collègues de recourir aux services des psychologues et policiers débriefeurs?

Dès qu'ils ressentent en eux un mal-être profond. Cela peut être en relation avec le travail ou au sein de la sphère privée. Nous avons tous cette image du policier que rien ne peut toucher. Heureusement, nous sommes des êtres humains avec des émotions et des sentiments qui sont parfois difficiles à gérer. Des collègues apportent ceux-ci à la maison et on en sait les risques. Nous devons connaître nos limites. Mais il incombe également à nos supérieurs d'être à l'écoute des collaborateurs et de rester attentifs à certains signes. Et, si cela leur semble nécessaire, d'inviter ces collaborateurs à contacter l'UMS.

Propos recueillis par B.Ds

### Adj Billy Warpelin, membre de la cellule de projet de la Réforme policière vaudoise

L'UMS a vu le jour en 2004, qu'en avez-vous pensé à ce moment-là?

A vrai dire, pour moi, c'était une suite logique de la reconnaissance du travail fourni par les premiers «policiers-débriefeurs». Suite à une série tragique d'accidents mortels, où, dans l'un, une enfant avait perdu la vie, j'avais recouru aux services de M<sup>me</sup> Nathalie Sanchez. Au vu des effets bénéfiques de ce «débriefing»

– encore perçu du coin de l'oeil à cette époque – j'avais eu la chance d'intégrer l'équipe de policiers débriefeurs. Lorsque l'UMS a vu le jour, c'est comme si on avait officialisé quelque chose. Ce groupe était reconnu et dans les mentalités il devenait admis que tout ne peut pas se régler au fond de la cuisine devant un verre. En fait, on a officiellement reconnu l'utilité du travail de l'UMS en 2004.

Dans quelles situations de service conseillerez-vous à des collègues de recourir aux psychologues et policiers-débriefeurs?

Je n'ai aucun conseil à donner. En fait, c'est une chose très personnelle. Un individu réagira de façon différente à tel ou tel cas. Un accident dramatique, avec un spectacle apocalyptique ne provoquera peut-être aucune réaction chez un collègue. Par contre, une intervention anodine aura un impact direct sur sa vie. Tout dépend du passé de chacun, des différentes sensibilités, bref, tout dépend de notre chemin de vie personnel. Même s'il y a des interventions que l'on sait potentiellement agressives pour le «psychisme» des policiers (la mort d'un enfant ou d'un collègue, une agression subie), le reste fait partie de notre jardin personnel. Et comme on vit dans une société qui va à 1000 à l'heure, on ne prend plus assez de temps pour écouter notre corps, se poser un moment et se dire: «là, ça coince, y'a un truc qui ne tourne pas rond».

Pensez-vous que trop de policiers hésitent encore à recourir à ce type de service?

Je ne sais pas maintenant. Les temps ont changé. Avant, au début des policiers débriefeurs, le sujet était quand même un peu tabou. Mais par chance, cela s'est vite démocratisé. Parfois je me dis qu'au début, les gens avaient presque honte de recourir à ce type de service. Puis cela s'est inversé et les gens étaient mal à l'aise de ne pas y recourir, car devant une intervention dure, ils n'avaient pas forcément ressenti quelque chose. Or, je pense qu'il y a une chose à bannir dans tout cela, c'est la honte ou la peur que pourrait ressentir celui qui recourt à ces services. Franchement, on nous met à disposition quelque chose qui peut nous aider quand cela ne va pas au mieux. Je pense qu'on a qu'une vie et qu'on doit faire en sorte de la rendre plus agréable. Pour nous et ceux qui nous entourent. Puis, lorsqu'on suit un débriefing, on apprend à se connaître, à savoir où sont nos limites. Mais c'est propre à chacun. Pour ma part, déjà qu'à la base je suis un enquiqueur-né, je n'imagine pas ce que je serais devenu si je n'avais pas recouru à ces services il y a quelques années de cela.

Propos recueillis par O. C.



# Por. trait

**Détenez-vous un dessin de Didier Mouron ?**

C'est une enquête un brin particulière que Didier Mouron souhaite conduire dans les rangs même de la Police cantonale. Téléphoniste à la Gendarmerie à la fin des années 1970, il avait réalisé plus de 150 dessins de collègues, de leurs enfants, épouse ou animaux. Son parcours artistique le conduit aujourd'hui à concevoir le catalogue raisonné recensant l'ensemble de ses dessins, peintures et sculptures. Pour que celui-ci soit complet il demande à qui possède encore l'un ou l'autre de ses dessins de se faire connaître.

Si ce n'est avec nostalgie, c'est du moins avec bonheur que l'artiste vaudois se remémore son passage à la Gendarmerie. «J'ai acquis alors la technique qui m'a mené à être reconnu aux Etats-Unis et au Canada», se souvient-il. Autodidacte en art, Didier Mouron a fait un apprentissage de dessinateur en génie civil. Lorsqu'il termine cette formation, au milieu des années septante, la crise dans la construction le conduit tout droit au chômage. «Je me suis promis de prendre le premier job qui viendrait», dit-il. Il répond donc à une offre d'emploi de la Gendarmerie qui recherche du personnel civil pour fonctionner comme téléphoniste. Il est engagé. Le travail consiste à répondre aux appels des gendarmes chargés de vérifier la conformité des données figurant sur les permis de conduire des personnes qu'ils interpellent. Pour cela un certain «Yakari» ou «Jorat 650», ordinateur de son état, est l'outil principal des téléphonistes. Les nuits aux côtés de cette bécane sont courtes lorsque se succèdent les appels. Elles sont, en revanche, sans fin quand rien de grave ne se passe sur les routes du canton. Didier Mouron en profite pour user de son porte-mine Fixpencil. L'instrument acquis au début de son apprentissage de dessinateur est resté son fétiche. C'est de lui, manié avec art par son propriétaire, que naissent les épures, puis les portraits des collaborateurs et de leurs amis. «Pour une thune ou une bière, je m'exécutais», lâche l'ex-téléphoniste. Fournies par qui faisait appel à son talent, des photos – parfois floues, parfois de groupe – de l'enfant ou de l'épouse à dessiner lui servaient de modèles.

*Didier Mouron remercie les collaborateurs de la Police cantonale qui l'aideront à retrouver ses dessins.*



*Combien étaient-ils? - 2011.*

## Talent reconnu

Son talent ne passe pas inaperçu pour ses chefs. Ainsi un officier de Gendarmerie lui suggère bientôt d'user de son savoir-faire pour concevoir les plans à joindre aux rapports sur les accidents graves de la route. «Le personnel civil était alors un peu dévalorisé dans la maison», se rappelle l'artiste, «je me suis donc pris au jeu en démontrant que ma technique de dessin avait quelques avantages sur les schémas plus simplistes que réalisaient les gendarmes». Le caviardage de l'une de ses œuvres – dénoncé par l'un des ses chefs – est le seul mauvais souvenir qu'il conserve des cinq ans passés au centre de la Blécherette. «Jamais je n'ai eu le sentiment de l'artiste égaré dans un milieu réprobateur, bien au contraire, j'étais à l'aise ici», lâche le dessinateur. 26 ans après, Didier Mouron est reconnaissant envers la Police cantonale. «Grâce à elle je maîtrisais toujours mieux ma technique, à tel point qu'en quittant cet emploi, dessiner est la seule chose que je savais faire». Un talent que le Vaudois a su développer en obtenant la reconnaissance de galeristes connus en Suisse, en Asie, à Singapour et en Amérique du Nord, à Los Angeles et New-York chez Donald Trump. ■

*Le geste - 1985.*



## Catalogue raisonné

Le catalogue raisonné d'un artiste n'est autre que le répertoire homologué de l'ensemble de ses œuvres. Celui de Didier Mouron compte actuellement plus de 430 pièces. Associé pour cela au Veveysan Charly Teuscher, il souhaite retrouver le plus grand nombre des 150 dessins à la mine de plomb réalisés entre 1976 et 1981, alors qu'il travaillait à la Police cantonale.

Pour se faire une idée du travail artistique de cet ancien collaborateur, un petit détour par son site Internet: <http://www.totm.ch> est riche d'enseignements. C'est aussi sur ce site qu'un onglet «catalogue raisonné» donne accès au formulaire spécifique pour déposer les informations concernant les dessins qu'il recherche. Sont utiles à communiquer: une photo, le format, le titre ou le nom du sujet et une brève description, ainsi que la date approximative de sa réalisation et le nom du propriétaire du dessin. Le catalogue raisonné ne portera la mention du propriétaire qu'avec son accord. Ces informations peuvent aussi être transmises par courrier à l'adresse de: Charly Teuscher, Quai Maria-Belgia 2, 1800 Vevey.

B.Ds

# Prévention de la criminalité

**Pour que les fêtes soient belles, un seul portail !**



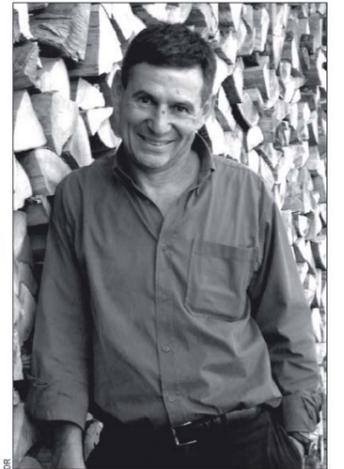
Du Tour de Romandie cycliste aux courses des cochons rapides du Jorat, en passant par les Girons de Jeunesse et les Régates du Léman, le canton, sans Lausanne, voit se dérouler 6000 manifestations par année. Afin que chacune de ces fêtes soit belle, les organisateurs et les communes sont invités à passer par POCAMA, le tout nouveau portail numérisé, voie unique traitant de ces questions. Ils y trouveront toute l'information utile, l'indispensable formulaire numérisé et des conseils de prévention.

Pour le néophyte, mettre sur pied une fête est très éloigné de la faire. Entre trafic routier, parkings, protection des personnes et de l'environnement ou prise en charge des déchets, les exigences sont telles que certains renoncent. Jusqu'alors le bureau des manifestations de la Police cantonale et son chef, le sergent-major Pascal Fontaine, traitaient un brin empiriquement ces dossiers. A raison de 600 par an, les demandes les plus complexes passaient entre leurs mains et étaient transmises aux Services concernés de l'Etat de Vaud. Ceux-ci prévisaient séparément. S'y ajoutaient les dossiers réalisés par les gérants de sécurité de la Division prévention de la Police cantonale et les agents spécialistes de ces questions pour les Polices municipales. Chacun envoyait ensuite aux organisateurs des factures séparées.

Avec le guichet Internet unique POCAMA les choses vont nettement se simplifier. Sauf pour le bureau des manifestations de la Police cantonale qui devra analyser les 6000 dossiers annuels alors que, jusqu'ici, 5400 petites manifestations faisaient l'objet d'un traitement sommaire. Celui-ci restera possible, il faudra néanmoins passer par le guichet virtuel unique. Afin de faire face à cette augmentation, le bureau fait confiance à Muriel Meylan, engagée à cet effet.

Dans les faits, les Municipalités restent les premières à devoir donner leur aval. Leurs

*Pascal Fontaine et Muriel Meylan aux commandes du portail numérique.*



*Les initiateurs du projet POCAMA, lauréats du concours SimpA: en haut, Delphine Iwanon-Tournier et Nathalie De La Vega (DSI); en-bas, Délia Zufferey et Pierre-Olivier Gaudard (Police cantonale); à droite, Jean-François Métraux, inspecteur cantonal des forêts.*

représentants ont participé en avril dernier à quatre journées d'information sur le guichet unique. Il appartient cependant aux organisateurs des fêtes de remplir le formulaire numérisé accessible depuis le site Internet de l'Etat de Vaud (<http://www.vd.ch/manifestation>). Le document peut être rempli en ligne. Pour une manifestation simple, il faut compter entre 20 et 30 minutes pour compléter le sésame qui compte une quinzaine de pages. L'organisateur y déclare son identité, décrit sa manifestation, annonce le nombre attendu de participants, etc., etc. Attention! Pour des fêtes d'une certaine importance il faudra joindre des pièces telles que: le plan de situation de la manifestation, les contrats passés avec la société de sécurité privée mandatée ou avec les assurances responsabilité civile. Une fois connecté, tant que tous les champs de la page active du formulaire n'ont pas été remplis correctement il n'est pas possible d'accéder aux pages suivantes. Bien conçu, le document numérique comprend des mentions «en savoir plus...» qui lorsque le curseur est posé sur elles, donnent des informations supplémentaires.

Cette étape initiale franchie, le programme informatique se charge de dispatcher la demande dans chacun des Services de l'Etat concernés par la manifestation. Ils ne sont parfois qu'un ou deux. Le plus souvent, ce sont les Services de la faune, forêts et nature (SFFN) ou des eaux sols et assainissement (SESA). Mais il peut y avoir jusqu'à 10 entités concernées suivant l'importance de l'événement. Chacun des Services examine la demande, se détermine et, s'il y a lieu, fixe un émoulement. Le tout est centralisé au bureau des manifestations de la Police cantonale qui, avec les communes, voit, en temps réel, où en est le dossier. Un balisage rouge (pas examiné), orange (en attente) et vert (décision rendue) indique à quel stade se trouve la demande dans chacun

## Une démarche SimpA... et honorée

Le portail unique des manifestations (POCAMA) est né du processus de simplification administrative (SimpA), mis en place par l'administration cantonale en mars 2010. Au terme de l'exercice, 208 mesures ont été retenues. Le guichet unique POCAMA a obtenu le Prix de la simplification et ses auteurs (photo) ont été honorés à ce titre. Ce sont: Delphine Iwanon-Tournier et Nathalie De La Vega (direction des systèmes d'information), Délia Zufferey et Pierre-Olivier Gaudard (police cantonale) et Jean-François Métraux, inspecteur des forêts.

B.Ds

Comment on entre dans la requête.



# Actualité

## Les spécialistes de la communication du Ministère de l'intérieur tunisien en formation au sein de la Police cantonale vaudoise

des Services. «Ca devrait contribuer à créer une certaine émulation entre les intervenants afin que les autorisations aboutissent dans les meilleurs délais», relève Pascal Fontaine. Si un Service se détermine négativement il y a toujours une possibilité de recours et l'organisateur saura ainsi à qui s'adresser.

### Délais

Pour une fête habituelle de moyenne importance, comme il en revient annuellement entre 70 à 80% au bureau des manifestations, il faudra compter un mois pour que la procédure aboutisse. Plus l'événement est d'importance plus il est nécessaire de s'y prendre à l'avance.

Ce peut être deux à trois ans pour une étape du Tour de France ou une Fête cantonale des musiques. «Dans tous les cas le plus tôt reste toujours le mieux», rappelle Pascal Fontaine.

### A guichet unique facture unique

Jusqu'ici les usagers recevaient une facture issue de chacun des Services sollicités, à quoi s'ajoutait celle du bureau des manifestations de la Police cantonale. Désormais une seule note comprenant le coût des prestations et émoluments de chacun des partenaires parviendra à la commune. A celle-ci de la faire suivre aux organisateurs. Pour le seul bureau des manifestations ces prix fixés par la loi sur

les émoluments de la Police cantonale vont de Fr. 40.- à 2000.- en fonction de l'importance des manifestations. Ces montants devraient être revus légèrement à la hausse.

### Avantages

Le portail unique a été conçu pour bénéficier tant à ses usagers qu'à l'administration. Pour les communes, une fois le formulaire en ligne correctement rempli par l'organisateur, la procédure et son suivi seront transparents. Le sésame servira aux uns et aux autres de checklist. Avec des dossiers complets les communes gagneront du temps. La facture unique devrait aussi simplifier la tâche. Enfin les communes disposeront par ce biais d'une vue d'ensemble des événements en préparation chez elles et dans leur région. Avec les organisateurs elles trouveront en outre des recommandations utiles en matière de prévention et de sécurité.

A la Police cantonale POCAMA sera une aide logistique précieuse. Il donnera une vision d'ensemble précise de ce qui se prépare, puis se déroule, au fil des semaines dans tout le canton. Voilà qui simplifiera la tâche en termes de planification des moyens en personnel à mettre en place au gré des mois et des événements festifs. ■

B.Ds

### Les fêtes en quelques chiffres

- Le canton recense annuellement 6000 manifestations.
- S'y ajoutent 5000 événements gérés par la Police municipale de Lausanne.
- Les événements sportifs tels que matchs de football, ou de hockey ou Athletissima n'entrent pas dans ce décompte et ne dépendent donc pas du Bureau des manifestations.
- 80% des fêtes sont reconduites annuellement.
- Avec POCAMA 6000 dossiers seront analysés chaque année. Mais seuls 1000 d'entre eux circuleront dans d'autres Services cantonaux que celui de la sécurité.
- Le guichet POCAMA gèrera d'un bout à l'autre de leur parcours administratif 70 à 80% des demandes d'autorisations.

B.Ds

formation pour les membres de la délégation tunisienne.

Les participants sont attentifs aux propos du com Jean-Christophe Sauterel.

Depuis le mois de février et le fameux «printemps arabe», le Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées (DCAF), par sa division Middle-East/Africa, assiste le gouvernement de la Tunisie dans le renforcement de la bonne gouvernance de son secteur de la sécurité.

La mise en œuvre de ce programme d'assistance se fait en étroite collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères. Le DCAF est en contact avec le ministère de l'intérieur de la Tunisie afin de l'aider dans sa volonté d'améliorer l'image de la police et, d'une façon plus générale, la communication à l'intérieur du Ministère public. Ce dernier a donc sollicité un appui dans la mise en place d'un bilan de communication dans le domaine de la sécurité publique ainsi que dans la réforme de ses mécanismes de communication existants.

Pierre Aepli, ancien Commandant de la Police cantonale vaudoise et actuel Conseiller de police auprès du DCAF, a proposé une coopération entre la Police cantonale vaudoise et le DCAF dans l'organisation d'un cours de

C'est ainsi que les 20 et 21 juillet derniers, le Colonel Mohamed Hichem El Meddeb, chef de l'unité de l'information et de la communication au cabinet du Ministre de l'intérieur, le Lieutenant-colonel Tarek El Amraoui, membre de la direction générale de la Garde nationale et le Capitaine Mongi El Kadhi, responsable de la communication de la protection civile ont assisté, avec quelques collaborateurs du DCAF et Pierre Aepli, à un séminaire de communication dispensé par le com Jean-Christophe Sauterel, dans les locaux de la Police cantonale vaudoise. «Les participants avaient déjà tous de l'expérience et de la pratique en matière de gestion des médias dans un contexte bien plus tendu que chez nous, comme vous pouvez l'imaginer!

Les échanges avec ces officiers tunisiens ont été enrichissants et intéressants.» Les objectifs de la formation étaient entre autres de sensibiliser les participants au rôle des médias dans les relations entre la police et la population et d'établir les principes de base de la communication pour une institution publique. Les rudiments de la gestion de la communication en situation de crise ou lors d'événements majeurs ont également été abordés. Mercredi 20 juillet, après une journée studieuse, les participants ont pu se détendre et apprécier la magie du Paléo Festival de Nyon.

Olivia Cutruzzola

### Le DCAF en bref...

#### Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF) a été créé en octobre 2000 à l'initiative du gouvernement suisse. Sa mission est d'encourager et de soutenir les Etats et les institutions non étatiques dans les efforts qu'ils déploient pour renforcer le contrôle démocratique et civil sur les forces armées et sur les forces de sécurité, ainsi que pour promouvoir une réforme du secteur de la sécurité conforme aux normes démocratiques.



Yves Paudex porte un regard espiègle sur lui-même et sur la Police vaudoise.

# Littérature

## Histoires presque vraies de la «Secrète»

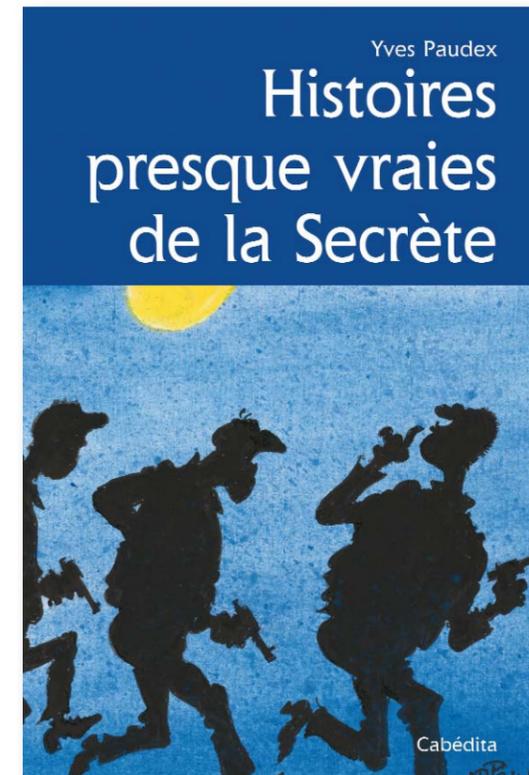
### Ces mémoires-là se dévorent

Il y a le mémoire de fin d'études. Rarement folichon à la lecture. Plus rébarbatif encore, les Mémoires de tel illustre général ou tel chef d'Etat. Et puis il y a les mémoires d'Yves Paudex. Une succession d'anecdotes plus savoureuses les unes que les autres que le chef de la section commandement de la Police de sûreté a rédigées de sa plume tour à tour trempée d'érudition, de sarcasmes, de malice, d'humour et de tendresse pour le métier qu'il va bientôt quitter.

«L'inspecteur vaudois use souvent de rosserie. Il s'en délecte quand il en est l'auteur même s'il présume que le lendemain il pourrait en devenir la victime. Souvent moqueurs, parfois cruels, certains collègues portent leur malice tel un brassard. Elle leur sert aussi de cuirasse, voire de poignard dans l'exercice parfois ardu de l'interrogatoire». Celui qui a du policier l'image d'un Rambo aux méninges atrophiées peut aller se rhabiller. Ces hommes ont du cœur, de l'esprit et accessoirement le goût de l'autodérision. Qui plus est, certains cultivent plus ou moins secrètement quelque talent littéraire. C'est le cas d'Yves Paudex qui, à l'image du portrait ci-dessus, mais aussi tout au long de l'ouvrage qu'il publie chez Cabédita, prend visiblement plaisir à ciseler la phrase, à la pimenter d'humour, de gaillardes réparties et, pourquoi pas, de poivrade pas totalement politiquement correcte. Petit plus bienvenu, ses pages ont des allures de glossaire, parsemées qu'elles sont de délectables traductions

d'expressions chères au cœur des Vaudois. De quoi offrir au lecteur la seule envie qui compte: ne pas laisser tomber son bouquin avant d'en avoir parcouru la dernière ligne.

Preuve que notre homme a des lettres: chacune des deux cents anecdotes livrées est ornée d'une citation d'un grand, ou moins célèbre, auteur. A ce propos il ne cache pas que ses préférences vont à Gabriel Garcia Marquez, Stefan Zweig ou Albert Cohen. Mais ce sont plutôt Alphonse Allais, Céline, San-Antonio ou Woody Allen qui figurent en exergue des anecdotes de son livre. «Anonyme» met aussi subtilement en perspective telle histoire contée et racontée dans la maison. De même quelques proverbes dont ce chinois qui veut «qu'être patient un jour de colère vous économisera cent jours de chagrin». Et qui résonnera comme un judicieux conseil donné aux collègues comme à chacun des lecteurs.



### Décapant

Mais le plus décapant reste la succession de ces savoureuses histoires, certes pas toutes entièrement véridiques, mais néanmoins chacune inspirée du quotidien des gendarmes et inspecteurs de la Police cantonale. Des collègues, le plus souvent des chefs, sont brocardés «avec tendresse», nuance Yves Paudex. Ne sont pas épargnés quelque «people» animateur de téléjournal, voire des «politiques» et, inévitablement, l'un ou l'autre des truands qui ont marqué le paysage de la criminalité du canton ces dernières décennies. En fin limier le commissaire sait que l'envers du décor en dit toujours davantage qu'une belle façade ou qu'un luxueux ouvrage publié à l'occasion d'un incontournable anniversaire décennal.

Les juges et la Justice, en revanche, sont peu présents. Ceci bien que les policiers aient souvent le sentiment qu'eux et Elle se montrent trop cléments avec les délinquants. Etais-ce pour épargner le procureur général du canton, Eric Cottier, qui n'a pas hésité à mettre son éloquence au service d'Yves Paudex dans la préface de l'ouvrage? «Je n'y avais pas pensé, mais il est vrai que j'aurais eu mauvaise grâce à le solliciter si l'intention avait été de montrer du doigt dame Justice», avoue le commissaire. ■

B.Ds

### «Histoires presque vraies de la Secrète».

Yves Paudex. 160p.  
Ed. Cabédita,  
rte des Montagnes 13,  
1145 Bière,  
tél. 021/809 91 00,  
fax 021/809 91 01  
ou par courriel: info@cabedita.ch.  
Aussi en librairie.

Nous nous engageons dans tout le pays ► **Swiss**  
avec énergie ► **Power**  
pour un avenir commun ► **Group.**

#### Votre **Santé**

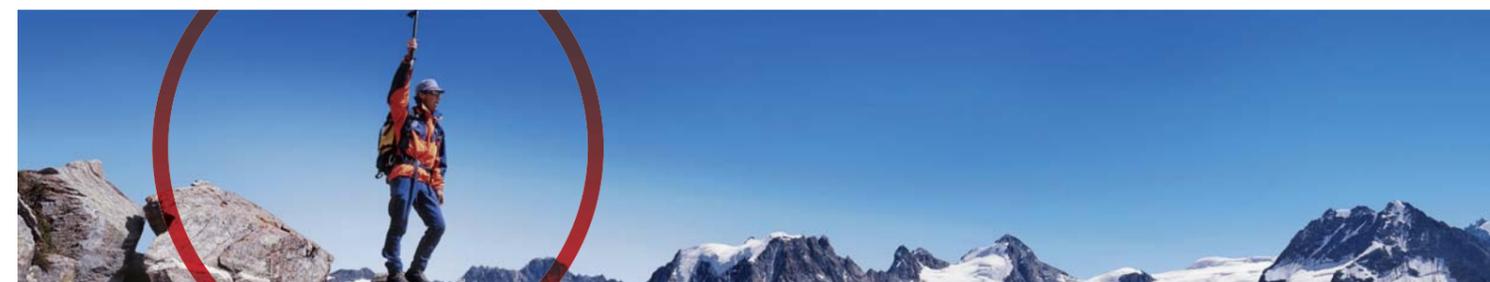
Rejoignez les 1,3 million de clients qui nous font déjà confiance en matière d'assurance maladie! Profitez de notre capacité d'innovation et de nos compétences qui nous permettent d'occuper le 3<sup>e</sup> rang sur le plan suisse.

#### Votre **Vie**

Envisagez votre avenir et celui de vos proches en toute sécurité, grâce à notre large palette de produits d'assurance vie sur mesure.

#### Votre **Entreprise**

Profitez de nos services en matière de prévoyance professionnelle, d'indemnité journalière, d'assurance maladie et accident. Plus de 14'500 entreprises bénéficient aujourd'hui de nos conseils et de notre concept CorporateCare (www.corporatecare.ch).



**Bienvenue**  
Hotline 0848 803 111  
Fax 0848 803 112  
www.groupemutuel.ch

Groupe Mutuel | Santé® | Vie® | Entreprise®  
Association d'assureurs

**Groupe Mutuel**  
Assurances  
Versicherungen  
Assicurazioni

Swiss Power Group.



# Sur le vif

**320 policiers sportifs et au grand cœur...**

Le jeudi 23 juin 2011, les policiers vaudois et fribourgeois ainsi que le corps des garde-frontières et la police militaire se sont adonnés toute la journée à la pratique du sport au Mont-sur-Lausanne!

Sans chronomètre et dans la plus grande convivialité, les sportifs se sont affrontés dans des épreuves aussi diversifiées que le football, le cyclisme sur route, le VTT, la course à pied, le nordic walking, la marche mais aussi le tennis ou la pétanque. Cette journée ne serait rien sans le précieux concours des 60 bénévoles collaborateurs, proches et retraités. Grand merci à eux! En marge de cette magnifique journée, 18 sportifs ont couru, pédalé, marché ou ramé pour la Fondation «Enfants papillons» et deux équipes de foot ont mis sur les buts qu'ils ont encaissés. Un chèque de CHF 4'000.- a pu être remis à la présidente de l'institution! Enfin, un mérite sportif a été remis par l'officier sport Daniel-René Pasche à l'adj Silvio Pesenti. Un tour en images...





# Faites descendre votre taux hypothécaire de son perchoir: transférez votre prêt hypothécaire à la Banque Migros.

Nous offrons des prêts hypothécaires attrayants à des conditions privilégiées. Pour les logements, nous renonçons à la majoration du taux des hypothèques en 2<sup>e</sup> rang. De plus, vous pouvez régler confortablement les intérêts en deux annuités. Pour en savoir davantage sur nos prestations bancaires, consultez notre site [www.banquemigros.ch](http://www.banquemigros.ch) ou appelez notre Service Line 0848 845 400.

**BANQUEMIGROS**

Elle fait toute la différence.